

ÉCOLE PIERRE MENANTEAU À DOMPIERRE-SUR-YON

Pays de la Loire, département de la Vendée (85)
Commune de 4 344 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Dompierre-sur-Yon

Les autres acteurs :

Architecte : SCP Forest Debarre architects
Ingénierie : Gefi ingénierie

Le projet en bref :

- Extension et isolation par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries extérieures et des fenêtres
- Installation d'une VMC
- Remplacement de l'éclairage
- Installation de panneaux photovoltaïques

Les points forts :

#isolation thermique #chantier participatif
#peinture sans cov #matériaux biosourcés



**CÉCILE
DREURE**

Première adjointe au maire de
Dompierre-sur-Yon

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

Il s'agit d'un groupe scolaire vieux de quarante ans qui n'avait pas été rénové. Il y avait un vrai intérêt à conserver l'école en centre-ville, à côté de la Vallée de la Margerie, cela permet aux enfants d'évoluer dans un écrin vert avec un cheminement sans voiture, idéal pour leur sécurité. Cette rénovation est la dernière étape d'un programme global d'investissement dans des équipements éducatifs de qualité. Le confort des usagers et les considérations environnementales étaient nos premières préoccupations.

Quels sont les travaux effectués lors de cette rénovation lourde ?

L'objectif étant de réduire les consommations énergétiques et d'apporter plus de confort, nous avons installé une isolation thermique par l'extérieur et des pompes à chaleur. Des menuiseries double vitrage, des casquettes et des stores ont été ajoutés pour le confort d'été. Pour la qualité de l'air, nous avons été vigilants à mettre en œuvre des peintures et des revêtements de sol n'émettant pas de COV (Composé Organique Volatil) et à installer une centrale de traitement d'air double flux. Enfin, 300m² de panneaux photovoltaïques vont être installés en toiture.

Quel est le montant de l'investissement pour cette rénovation ?

L'investissement pour la réhabilitation de l'école élémentaire représente environ 2 millions d'euros. Nous avons pu bénéficier de nombreuses subventions car nous nous sommes inscrits dans une démarche durable de rénovation énergétique. De plus, le programme EduRénov nous a bien aidés financièrement.

La bonne idée

Découper le chantier en deux phases pour limiter la gêne des élèves et des enseignants, car les travaux se déroulent en site occupé.



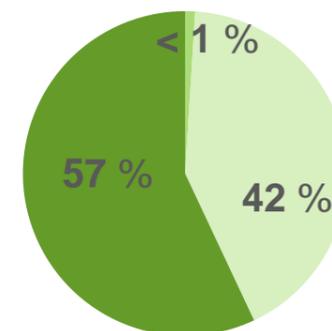
Et demain ?

Une fois que les travaux de rénovation seront terminés, il y aura une nouvelle phase de travaux à prévoir pour rénover la cour de l'école élémentaire.

Par ailleurs, le chantier de rénovation du complexe sportif va bientôt être fini.

Plan de financement

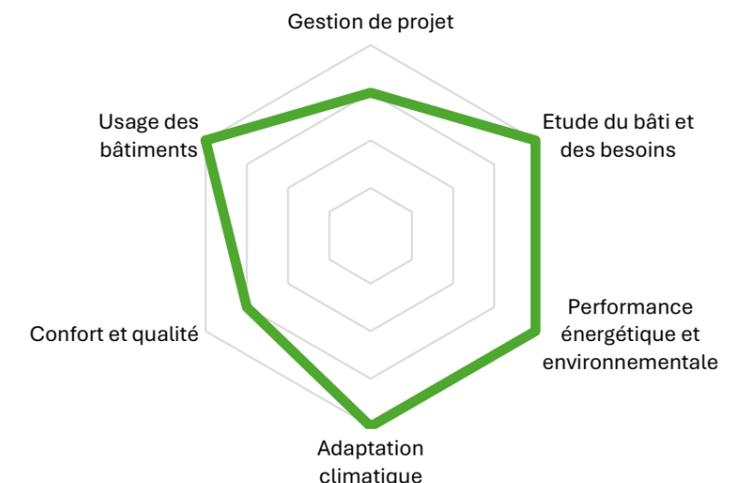
Le montant du projet s'élève à 1,8 M€. Il est financé par un prêt de 750 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'environ 1M € (465 000€ de l'État, 246 000€ de l'Agglomération, 180 000€ du Département de la Vendée et autres financés par la Région et la Sydev). La ville a autofinancé 7 000€.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1980

Année de construction du bâtiment



744 M²

Surface rénovée du bâtiment



200

Élèves au sein de l'école



85 %

Économie d'énergie visée



1,8 M€

Montant total prévisionnel de l'opération